

Ogeu : déposition à l'Enquête Publique 20-09-2018
SEPANSO Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature
dans le Sud Ouest

Monsieur Claude Laharie, Commissaire Enquêteur,

La SEPANSO ne peut qu'être **favorable** à une réelle amélioration des périmètres de protection rapproché et lointain, d'autant que les eaux proviennent à la fois des couches profondes mais aussi superficielles.

L'assainissement doit effectivement être amélioré :

-1°) Au niveau de l'habitat.

-2°) Au niveau des activités agricoles je vous demande de noter le désaccord complet de la SEPANSO avec la formule « *sensibilisation à l'utilisation modérée des pesticides* ». Cela ne signifie rien. Nous préconisons une conversion vers l'Agriculture Biologique.

-3°) Au niveau industriel, des améliorations doivent être exigées de SEMO et de SEMOFLEX.

-4°) Au niveau voirie: idem.

Il va de soi que le massif calcaire de l'amont doit être protégé dans son ensemble, bois du Bager compris à cause du captage comme à cause des frayères du Gave d'Ossau.

Fait le 20 Septembre 2018

Le secrétaire Adjoint

Michel Rodès

ex membre du comité de bassin Adour-Garonne

ex membre du Comité national de l'eau au Ministère de l'Ecologie